



## **RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE**

---

### **TABLE DES MATIÈRES**

|  |           |
|--|-----------|
| <b>PROFIL DE L'ENTREPRISE .....</b>                                  | <b>2</b>  |
| <b>SECTEURS D'ACTIVITÉS .....</b>                                    | <b>2</b>  |
| <b>FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU PREMIER TRIMESTRE 2018 .....</b> | <b>3</b>  |
| <b>MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES IFRS .....</b>               | <b>3</b>  |
| <b>ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS .....</b>                        | <b>4</b>  |
| <b>ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS .....</b>                        | <b>9</b>  |
| <b>FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE .....</b>              | <b>15</b> |
| <b>INFORMATIONS ADDITIONNELLES .....</b>                             | <b>19</b> |
| <b>SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES .....</b>         | <b>23</b> |

## PROFIL DE L'ENTREPRISE

Groupe TVA inc. (« Groupe TVA », « TVA » ou la « Société »), filiale de Québecor Média inc. (« QMI » ou « la société mère »), est une entreprise de communication qui œuvre dans trois secteurs d'activités : la télédiffusion et production, les magazines et les services cinématographiques et audiovisuels. En télédiffusion et production, la Société est active en création, en production et en diffusion d'émissions de divertissement, d'information et d'affaires publiques, en distribution de produits audiovisuels et de films ainsi qu'en production commerciale. Elle exploite le plus important réseau privé de télévision de langue française en Amérique du Nord, en plus d'exploiter sept services spécialisés. Elle possède également une participation minoritaire dans la chaîne spécialisée « Évasion ». Dans le secteur magazines, Groupe TVA publie plus de 50 titres, ce qui en fait le plus important éditeur de magazines au Québec. Le secteur des services cinématographiques et audiovisuels offre des services de location de studios, de mobiles et d'équipements de production ainsi que des services de postproduction, d'effets visuels et de distribution. Les actions classe B de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole TVA.B.

Le présent rapport de gestion intermédiaire couvre les principales activités du second trimestre 2018 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société pour les périodes de trois mois et six mois terminées les 30 juin 2018 et 2017 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») dont, en particulier, conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Tous les montants dans ce rapport de gestion sont en dollars canadiens. Le rapport de gestion devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion annuel de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2017, de même qu'avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2018.

## SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les activités de la Société se composent des secteurs suivants :

- **Le secteur télédiffusion et production** inclut les activités du Réseau TVA (y compris la filiale TVA Productions inc. et la division TVA Nouvelles), des services spécialisés, la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques télévisuelles, les activités de production commerciale ainsi que les activités de distribution de produits audiovisuels.
- **Le secteur magazines**, par l'entremise de ses filiales, notamment TVA Publications inc. et Les Publications Charron & Cie inc., comprend les activités d'édition de magazines dans des domaines variés incluant les arts, le spectacle, la télévision, la mode et la décoration, la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques liées aux magazines ainsi que les activités d'édition sur mesure, de production commerciale imprimée et de services prémédia.
- **Le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (« MELS »)**, par le biais des filiales Mels Studios et Postproduction s.e.n.c. et MELS Doublage inc., inclut les activités de services de location de studios, de mobiles et d'équipements de production, les activités de doublage ainsi que les services de postproduction, d'effets visuels et de distribution.

## **FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU PREMIER TRIMESTRE 2018**

- Le 21 juin 2018, le syndicat des employés de TVA Montréal a déposé une demande de conciliation au service fédéral de médiation dans le cadre du renouvellement de la convention collective qui est échue depuis le 31 décembre 2016.
- Le 16 mai 2018, une demande officielle a été soumise afin d'obtenir l'autorisation du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») en vue de modifier le contrôle ultime effectif des entreprises de radiodiffusion, Évasion et Zeste, en faveur de la Société.
- Le 3 mai 2018, la Société a annoncé que « TVA Sports » devenait le diffuseur francophone officiel du Championnat d'Europe UEFA de football 2020 (Euro 2020). Cette entente permettra à TVA Sports de diffuser les 51 matchs de ce prestigieux événement sportif mondial qui mettra en vedette les 24 meilleures équipes nationales masculines d'Europe.

## **MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES IFRS**

Pour évaluer son rendement financier, la Société utilise certaines mesures qui ne sont pas calculées, ni reconnues, selon les IFRS. La méthode de calcul des mesures financières hors IFRS de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises et, par conséquent, les mesures financières qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres entreprises.

### **BAIIA ajusté (auparavant bénéfice ou perte d'exploitation ajusté(e))**

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement des immobilisations et actifs incorporels, les charges financières, les frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres, les impôts sur le bénéfice et la part du bénéfice dans les entreprises associées. Le BAIIA ajusté, tel que défini ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidité. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'activités qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses différents secteurs d'activités. En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Signalons que la définition du BAIIA ajusté adoptée par la Société peut différer de celle d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente la conciliation du BAIIA ajusté avec la perte nette attribuable aux actionnaires divulguée aux états financiers consolidés résumés de la Société.

**Tableau 1****Conciliation du BAIIA ajusté présenté dans ce rapport avec la perte nette attribuable aux actionnaires divulguée aux états financiers consolidés résumés**

(en milliers de dollars)

|   | Trois mois terminés<br>les 30 juin |                   | Six mois terminés<br>les 30 juin |                   |
|---|------------------------------------|-------------------|----------------------------------|-------------------|
|   | 2018                               | 2017              | 2018                             | 2017              |
| BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :                           |                                    |                   |                                  |                   |
| Télédiffusion et production                                     | (8 345)                            | \$ 5 076          | \$ (5 939)                       | \$ 5 733          |
| Magazines   | 2 459                              | 3 965             | 3 334                            | 4 349             |
| Services cinématographiques et audiovisuels                     | 1 984                              | 2 031             | 996                              | 396               |
|   | (3 902)                            | 11 072            | (1 609)                          | 10 478            |
| Amortissement des immobilisations et actifs incorporels         | 8 351                              | 8 919             | 17 107                           | 17 742            |
| Charges financières   | 682                                | 637               | 1 269                            | 1 272             |
| Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres | 832                                | 4 118             | 936                              | 4 950             |
| Recouvrement d'impôts   | (3 655)                            | (595)             | (5 378)                          | (3 197)           |
| Part du bénéfice dans les entreprises associées                 | (368)                              | (265)             | (652)                            | (467)             |
| Participation ne donnant pas le contrôle                        | (38)                               | 128               | (194)                            | 80                |
| <b>Perte nette attribuable aux actionnaires</b>                 | <b>(9 706)</b>                     | <b>\$ (1 870)</b> | <b>\$ (14 697)</b>               | <b>\$ (9 902)</b> |

**ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS****Comparaison des deuxièmes trimestres 2018 et 2017**

**Produits d'exploitation** de 140 190 000 \$, en baisse de 12 352 000 \$ (-8,1 %).

- Baisse de 8 752 000 \$ (-7,5 %) dans le secteur télédiffusion et production (tableau 2) due essentiellement à la baisse de 9,3 % des revenus publicitaires du Réseau TVA et à la baisse de 15,1 % des produits d'exploitation de la chaîne « TVA Sports ».
- Baisse de 3 582 000 \$ (-15,1 %) dans le secteur magazines (tableau 2), principalement attribuable à la baisse de 29,8 % des revenus publicitaires (incluant la vente du magazine « The Hockey News » au premier trimestre de 2018) et à la baisse de 11,4 % des revenus en kiosque des magazines comparables.
- Hausse de 282 000 \$ (2,0 %) dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (tableau 2), attribuable à l'ajout des activités de location de mobiles « Mobilimage » ainsi qu'à la croissance des revenus des activités de postproduction et de location de studios et d'équipements partiellement compensés par une diminution des revenus provenant des activités d'effets visuels.

**Tableau 2**  
**Produits d'exploitation**  
(en milliers de dollars)

|   | Trois mois terminés<br>les 30 juin |            | Six mois terminés<br>les 30 juin |            |
|---|------------------------------------|------------|----------------------------------|------------|
|   | 2018                               | 2017       | 2018                             | 2017       |
| Télédiffusion et production                 | 108 500                            | \$ 117 252 | \$ 215 651                       | \$ 228 023 |
| Magazines                                   | 20 127                             | 23 709     | 38 607                           | 45 158     |
| Services cinématographiques et audiovisuels | 14 496                             | 14 214     | 25 965                           | 25 778     |
| Éléments intersectoriels                    | (2 933)                            | (2 633)    | (6 197)                          | (5 293)    |
|   | 140 190                            | \$ 152 542 | \$ 274 026                       | \$ 293 666 |

**BAIIA ajusté négatif** de 3 902 000 \$, soit un écart défavorable de 14 974 000 \$.

- Écart défavorable de 13 421 000 \$ dans le secteur télédiffusion et production (tableau 3), principalement attribuable à la hausse de 60,2 % du BAIIA ajusté négatif de la chaîne « TVA Sports » ainsi qu'à la diminution de 18,9 % du BAIIA ajusté du Réseau TVA.
- Écart défavorable de 1 506 000 \$ dans le secteur magazines (tableau 3), principalement attribuable à la baisse des produits d'exploitation qui a été compensée en partie seulement par les économies découlant des plans de rationalisation des effectifs et des dépenses mis en place au cours des derniers trimestres.
- Écart défavorable de 47 000 \$ dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (tableau 3), principalement attribuable aux baisses des volumes d'activités reliées aux effets visuels, au doublage et sous-titrage et à la distribution. Ces écarts ont été compensés en partie par la hausse du BAIIA ajusté généré par la location de studios, de mobiles et d'équipements de production ainsi que par la diminution du BAIIA ajusté négatif généré par les activités de postproduction.

**Tableau 3**  
**BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif)**  
(en milliers de dollars)

|   | Trois mois terminés<br>les 30 juin |           | Six mois terminés<br>les 30 juin |           |
|---|------------------------------------|-----------|----------------------------------|-----------|
|   | 2018                               | 2017      | 2018                             | 2017      |
| Télédiffusion et production                 | (8 345)                            | \$ 5 076  | \$ (5 939)                       | \$ 5 733  |
| Magazines                                   | 2 459                              | 3 965     | 3 334                            | 4 349     |
| Services cinématographiques et audiovisuels | 1 984                              | 2 031     | 996                              | 396       |
|   | (3 902)                            | \$ 11 072 | \$ (1 609)                       | \$ 10 478 |

**Perte nette attribuable aux actionnaires** de 9 706 000 \$ (-0,22 \$ par action de base et dilué), comparativement à une perte nette attribuable aux actionnaires de 1 870 000 \$ (-0,04 \$ par action de base et dilué) pour la même période de 2017.

- Cet écart défavorable de 7 836 000 \$ (-0,18 \$ par action de base et dilué) s'explique essentiellement par :
  - la baisse du BAIIA ajusté de 14 974 000 \$;
partiellement compensée par :

- l'écart favorable de 3 286 000 \$ au niveau des frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres;
  - l'écart favorable de 3 060 000 \$ au niveau du recouvrement d'impôts; et
  - l'écart favorable de 568 000 \$ au niveau de la dépense d'amortissement.
- Le calcul du résultat par action a été fait sur une moyenne pondérée d'actions diluée en circulation de 43 205 535 pour les trimestres terminés les 30 juin 2018 et 2017.

**Charge d'amortissement des immobilisations et actifs incorporels** de 8 351 000 \$ soit une baisse de 568 000 \$ qui s'explique essentiellement par la diminution de la charge d'amortissement liée à des actifs incorporels qui ont été complètement dépréciés au cours du troisième trimestre 2017.

**Charges financières** relativement stables à 682 000 \$.

**Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres** de 832 000 \$ pour le second trimestre de 2018 comparativement à une charge de 4 118 000 \$ pour la période correspondante de 2017.

- Au cours du second trimestre 2018, la Société a enregistré des frais de rationalisation des activités d'exploitation de 597 000 \$ suite à l'abolition de postes dont 336 000 \$ dans le secteur télédiffusion et production, 183 000 \$ dans le secteur magazines et 78 000 \$ dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels.
- Au cours du deuxième trimestre de 2017, la Société avait comptabilisé une provision de 3 663 000 \$ pour des baux onéreux s'échelonnant jusqu'en juin 2022 relativement à des locaux inutilisés à la suite de la mise en place de plans de rationalisation dans le secteur magazines.
- Au cours de cette même période, la Société avait également enregistré des frais de rationalisation des activités d'exploitation de 483 000 \$ suite à l'abolition de postes dont 219 000 \$ dans le secteur télédiffusion et production, 261 000 \$ dans le secteur magazines et 3 000 \$ dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels.

**Recouvrement d'impôts** de 3 655 000 \$ (taux effectif de 26,5 %) au second trimestre 2018 comparativement à un recouvrement d'impôts de 595 000 \$ (taux effectif de 22,9 %) pour la même période de 2017.

- Au deuxième trimestre 2018, la légère baisse du taux effectif par rapport au taux statutaire de la Société de 26,7 % s'explique, entre autres, par l'écart permanent relié aux éléments non déductibles.
- Au deuxième trimestre 2017, la baisse du taux effectif par rapport au taux statutaire de la Société de 26,8 % s'explique également par l'écart permanent relié aux éléments non déductibles.

**Part du bénéfice dans les entreprises associées** de 368 000 \$ au second trimestre 2018, comparativement à 265 000 \$ pour le trimestre correspondant de 2017, soit un écart favorable de 103 000 \$ qui s'explique essentiellement par de meilleurs résultats financiers d'une société associée.

**Participation ne donnant pas le contrôle** de -38 000 \$ au second trimestre 2018 contre 128 000 \$ au trimestre correspondant de 2017, soit un écart de -166 000 \$ expliqué par de moins bons résultats financiers d'une société détenue à 51 % par une filiale de la Société.

## Comparaison des six premiers mois de 2018 et 2017

**Produits d'exploitation** de 274 026 000 \$, en baisse de 19 640 000 \$ (-6,7 %).

- Baisse de 12 372 000 \$ (-5,4 %) dans le secteur télédiffusion et production (tableau 2) due essentiellement à la baisse de 7,2 % des revenus publicitaires du Réseau TVA et à la baisse de 10,8 % des produits d'exploitation de la chaîne « TVA Sports ».
- Baisse de 6 551 000 \$ (-14,5 %) dans le secteur magazines (tableau 2), principalement attribuable à la baisse de 28,1 % des revenus publicitaires (incluant la vente de « The Hockey News » au premier trimestre de 2018) et à la baisse de 13,1 % des revenus d'abonnement des magazines comparables.
- Hausse de 187 000 \$ (0,7 %) dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (tableau 2), due essentiellement à la hausse de 20,3 % des revenus de location de studios et d'équipements ainsi qu'à l'ajout des activités de location de mobiles au courant du premier semestre 2018, compensés en partie par la baisse des revenus de l'ensemble des autres activités de ce secteur.

**BAIIA ajusté négatif** de 1 609 000 \$, soit un écart défavorable de 12 087 000 \$.

- Écart défavorable de 11 672 000 \$ dans le secteur télédiffusion et production (tableau 3), principalement attribuable à la diminution de 31,7 % du BAIIA ajusté du Réseau TVA découlant de la baisse de ses revenus ainsi qu'à l'augmentation de 24,1 % du BAIIA ajusté négatif de la chaîne « TVA Sports ».
- Écart défavorable de 1 015 000 \$ dans le secteur magazines (tableau 3), expliqué principalement par la baisse des produits d'exploitation, laquelle a été plus importante que les économies générées par les plans de rationalisation des effectifs et des dépenses mis en place au cours des derniers trimestres.
- Écart favorable de 600 000 \$ dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (tableau 3), principalement attribuable à l'augmentation du BAIIA ajusté généré par la location de studios, d'équipements et de mobiles, compensée en partie par la diminution du BAIIA ajusté des autres activités du secteur découlant d'un volume d'activités moindre.

**Perte nette attribuable aux actionnaires** de 14 697 000 \$ (-0,34 \$ par action de base et dilué) au cours des six premiers mois de 2018, comparativement à une perte nette attribuable aux actionnaires de 9 902 000 \$ (-0,23 \$ par action de base et dilué) à la même période de 2017.

- Cet écart défavorable de 4 795 000 \$ (-0,11 \$ par action de base et dilué) s'explique essentiellement par :
  - la baisse du BAIIA ajusté de 12 087 000 \$;partiellement compensée par :
  - l'écart favorable de 4 014 000 \$ au niveau des frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres;
  - l'écart favorable de 2 181 000 \$ au niveau du recouvrement d'impôts; et
  - l'écart favorable de 635 000 \$ au niveau de la dépense d'amortissement.
- Le calcul du résultat par action a été fait sur une moyenne pondérée d'actions diluée en circulation de 43 205 535 pour les semestres terminés les 30 juin 2018 et 2017.

**Charge d'amortissement des immobilisations et actifs incorporels** de 17 107 000 \$, soit une légère baisse de 635 000 \$, provenant essentiellement de la diminution de la charge d'amortissement liée à des actifs incorporels qui ont été complètement dépréciés au cours du troisième trimestre 2017 et compensée en partie par une hausse de l'amortissement généré par les nouveaux équipements destinés à la location acquis au cours de la dernière année.

**Charges financières** relativement stables à 1 269 000 \$

**Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres** de 936 000 \$ pour les six premiers mois de 2018 comparativement à une charge de 4 950 000 \$ pour la période correspondante de 2017.

- En plus des éléments mentionnés dans la comparaison des deuxièmes trimestres de 2018 et 2017, la Société avait enregistré, au cours du premier trimestre de 2018 :
  - un gain de 1 000 000 \$ suite à la vente du magazine « The Hockey News »;
  - des frais de rationalisation des activités d'exploitation de 877 000 \$ suite à l'abolition de postes dont 63 000 \$ dans le secteur télédiffusion et production, 708 000 \$ dans le secteur magazines et 106 000 \$ dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (752 000 \$ au cours du premier trimestre 2017 dont 472 000 \$ dans le secteur télédiffusion et production, 146 000 \$ dans le secteur magazines et 134 000 \$ dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels); et
  - un ajustement à la hausse de la provision pour baux onéreux du secteur magazines pour un montant de 119 000 \$.

**Recouvrement d'impôts** de 5 378 000 \$ (taux effectif de 25,7 %) pour les six premiers mois de 2018, comparativement à un recouvrement d'impôt de 3 197 000 \$ (taux effectif de 23,7 %) pour la même période de 2017.

- Au premier semestre 2018, la baisse du taux effectif par rapport au taux statutaire de la Société de 26,7 % s'explique principalement par l'écart permanent relié aux éléments non déductibles.
- Au premier semestre 2017, la baisse du taux effectif par rapport au taux statutaire de la Société de 26,8 % s'explique également par l'écart permanent relié aux éléments non déductibles.

**Part du bénéfice dans les entreprises associées** de 652 000 \$ au cours des six premiers mois de 2018, comparativement à 467 000 \$ pour la période correspondante de 2017, soit un écart favorable de 185 000 \$ qui s'explique essentiellement par de meilleurs résultats financiers d'une société associée.

**Participation ne donnant pas le contrôle** de -194 000 \$ au premier semestre de 2018 contre une participation de 80 000 \$ pour le semestre correspondant de 2017, soit un écart de -274 000 \$ expliqué par l'augmentation de la perte nette d'une société détenue à 51 % par une filiale de la Société.

## ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

### Télédiffusion et production

#### Comparaison des deuxièmes trimestres 2018 et 2017

Produits d'exploitation de 108 500 000 \$, soit une diminution de 8 752 000 \$ (-7,5 %), principalement attribuable à :

- la baisse de 9,3 % des revenus publicitaires du Réseau TVA;
  - la baisse de 35,7 % des revenus publicitaires de la chaîne « TVA Sports » associée largement à l'absence des Canadiens de Montréal des séries éliminatoires de la Ligue Nationale de Hockey (« LNH ») au printemps 2018; et
  - la baisse de 3,6 % des revenus d'abonnement de la chaîne « TVA Sports » et de 0,8 % des autres chaînes spécialisées;
- compensées en partie par :
- la hausse de 8,9 % des revenus publicitaires provenant des chaînes spécialisées de divertissement ainsi que de la chaîne « LCN ».

#### Statistiques d'écoute du marché francophone

##### Tableau 4

#### Statistiques d'écoute du marché francophone

(Parts de marché en %)

| Deuxième trimestre 2018 vs Deuxième trimestre 2017     |             |             |             |
|--|-------------|-------------|-------------|
|  | 2018        | 2017        | Écart       |
| <b>Chaînes généralistes francophones :</b>             |             |             |             |
| TVA  | 23,8        | 23,9        | -0,1        |
| SRC  | 11,5        | 11,1        | 0,4         |
| V  | 5,6         | 6,1         | -0,5        |
|  | 40,9        | 41,1        | -0,2        |
| <b>Chaînes spécialisées et payantes francophones :</b> |             |             |             |
| TVA  | 16,4        | 15,9        | 0,5         |
| Bell Média   | 12,7        | 13,4        | -0,7        |
| Corus  | 8,2         | 7,5         | 0,7         |
| SRC  | 4,6         | 4,8         | -0,2        |
| Autres   | 5,6         | 5,2         | 0,4         |
|  | 47,5        | 46,8        | 0,7         |
| <b>Total chaînes anglophones et autres :</b>           | <b>11,6</b> | <b>12,1</b> | <b>-0,5</b> |
| <b>Groupe TVA</b>                                      | <b>40,2</b> | <b>39,8</b> | <b>0,4</b>  |

Source : Numeris, Québec franco, l-d, 2h-2h, T2+. Q2 : 1er avril au 30 juin

Pour la période du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2018, les parts de marché de Groupe TVA ont été de 40,2 parts comparativement à 39,8 parts pour la période correspondante de 2017, soit une augmentation de 0,4 part.

Les parts de marché combinées des services spécialisés de Groupe TVA ont été de 16,4 parts pour le deuxième trimestre de 2018 comparativement à 15,9 parts pour la même période de 2017, soit une augmentation de 0,5 part. Cette hausse provient principalement de la chaîne de nouvelles et d'affaires publiques « LCN » qui a connu une croissance exceptionnelle de 1,2 part. La chaîne « Prise 2 » a également connu une croissance de 0,3 part de même qu'« Addik<sup>TV</sup> » et « Casa » qui ont gagné 0,2 part chacune. Ces hausses ont été compensées en partie par « TVA Sports » qui a souffert de l'absence des Canadiens de Montréal des séries éliminatoires de la Coupe Stanley, perdant 1,1 part de marché durant cette période.

Le Réseau TVA est demeuré relativement stable par rapport à la même période de 2017 avec des parts de marché de 23,8, soit plus que les parts de marché réunies de ses deux principaux concurrents généralistes. Ainsi, le Réseau TVA a diffusé 3 des 5 émissions les plus regardées au Québec durant le deuxième trimestre 2018, dont *La Voix* qui s'est démarquée, une fois de plus, en se retrouvant en première position avec un auditoire moyen frôlant les 2,0 millions de téléspectateurs.

**Charges d'exploitation** de 116 845 000 \$, soit une augmentation de 4 669 000 \$ (4,2 %), expliquée principalement par :

- la hausse de 10,6 % des charges d'exploitation de « TVA Sports » principalement au niveau de sa grille de programmation et essentiellement attribuable à la reconnaissance aux résultats des droits de diffusion des matchs de la LNH selon le calendrier de diffusion; et
- la hausse de 22,9 % des charges d'exploitation d'« Addik<sup>TV</sup> » due aux investissements effectués au niveau de sa grille de programmation;

compensées en partie par :

- la baisse de 3,3 % des charges d'exploitation du Réseau TVA provenant d'économies au niveau des frais variables en lien avec la diminution des revenus publicitaires ainsi que des effets favorables de différentes initiatives de réduction des dépenses d'exploitation.

**BAIIA ajusté négatif** de 8 345 000 \$, soit une variation défavorable de 13 421 000 \$, expliquée principalement par :

- l'augmentation de 60,2 % du BAIIA ajusté négatif provenant de la chaîne « TVA Sports »;
- la diminution de 18,9 % du BAIIA ajusté du Réseau TVA; et
- la diminution de 13,0 % du BAIIA ajusté des chaînes spécialisées autres que « TVA Sports », notamment « Addik<sup>TV</sup> ».

**Analyse de la relation coûts/revenus :** Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur télédiffusion et production (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté, passant de 95,7 % pour le second trimestre 2017 à 107,7 % pour la même période de 2018. Cette hausse provient principalement de la chaîne « TVA Sports » qui a connu une diminution de ses revenus d'exploitation combinée à une hausse de ses charges d'exploitation.

#### **Comparaison des six premiers mois de 2018 et 2017**

**Produits d'exploitation** de 215 651 000 \$, soit une diminution de 12 372 000 \$ (-5,4 %), principalement attribuable à :

- la baisse de 7,2 % des revenus publicitaires du Réseau TVA;
- la baisse de 27,7 % des revenus publicitaires de « TVA Sports » largement attribuable à la performance du second trimestre 2018; et
- la baisse de 3,0 % des revenus d'abonnement provenant de « TVA Sports »;

compensées en partie par :

- la hausse de 13,4 % des revenus publicitaires pour l'ensemble des autres chaînes spécialisées, notamment une hausse de 11,1 % pour « LCN » et de 44,3 % pour « Prise 2 ».

**Charges d'exploitation** de 221 590 000 \$, soit une diminution de 700 000 \$ (-0,3 %), expliquée principalement par :

- la baisse de 1,6 % des charges d'exploitation du Réseau TVA découlant des éléments suivants :
  - un niveau de commissions sur ventes moindre en lien avec la baisse des revenus publicitaires;
  - une diminution des dépenses reliées à la production commerciale due à un niveau d'activités plus faible; et
  - la réalisation d'économies de coûts opérationnels; et
- la baisse de 1,1 % des charges d'exploitation de « TVA Sports » principalement au niveau de sa grille de programmation et essentiellement attribuable au calendrier de la LNH qui prévoyait un nombre de matchs moins élevé au premier semestre 2018 par rapport à la période correspondante de 2017;

compensées en partie par :

- la hausse de 6,7 % des charges d'exploitation des chaînes spécialisées autres que « TVA Sports » et provenant principalement des chaînes « Addik<sup>TV</sup> » et « MOI&cie » qui ont bénéficié d'investissements accrus au niveau de leur programmation.

**BAIIA ajusté négatif** de 5 939 000 \$, soit une variation défavorable de 11 672 000 \$, expliquée principalement par :

- la baisse de 31,7 % du BAIIA ajusté du Réseau TVA; et
- la hausse de 24,1 % du BAIIA ajusté négatif de « TVA Sports », lequel s'explique par la baisse importante de ses revenus d'exploitation.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur télédiffusion et production (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté, passant de 97,5 % pour le premier semestre 2017 à 102,8 % pour la même période de 2018. Cette hausse découle essentiellement de la baisse des produits d'exploitation du secteur et de la difficulté de réduire les charges d'exploitation dans la même proportion.

## Magazines

### Comparaison des deuxièmes trimestres 2018 et 2017

**Produits d'exploitation** de 20 127 000 \$, soit une baisse de 3 582 000 \$ (-15,1 %), principalement attribuable à :

- la baisse de 28,4 % des revenus publicitaires pour les magazines comparables, dont une portion découle de la baisse de fréquence de certains titres mensuels. Cette diminution s'est fait ressentir essentiellement dans la catégorie « Féminin » et dans les revenus publicitaires numériques;
- la baisse de 11,4 % des revenus en kiosque pour les magazines comparables, principalement pour la catégories « Artistiques »; et
- la vente du magazine « The Hockey News ».

## Fonds du Canada pour les périodiques

Le 1<sup>er</sup> avril 2010, le gouvernement canadien a instauré le Fonds du Canada pour les périodiques (« FCP ») qui offre une aide financière aux industries canadiennes des magazines et des journaux non quotidiens afin qu'elles puissent continuer à produire et à diffuser du contenu canadien. L'ensemble de l'aide reliée à ce programme est entièrement enregistré à titre de produits d'exploitation et représente 15,0 % des produits d'exploitation du secteur pour la période de trois mois se terminant le 30 juin 2018 (12,6 % pour la période correspondante de 2017).

## Statistiques de lectorat et de parts de marché

Avec 2,9 millions de lecteurs multiplateformes pour ses titres francophones, Groupe TVA est l'éditeur de magazines francophones numéro 1 au Québec et un joueur de premier plan dans le marché des magazines au Canada avec 9,1 millions de lecteurs multiplateformes. Le magazine « 7 Jours », consacré à l'actualité artistique et culturelle, s'avère le plus populaire avec 512 000 lecteurs multiplateformes chaque semaine.

Référence canadienne en art de vivre, « Canadian Living » rejoint 3,7 millions de lecteurs multiplateformes tandis que son pendant francophone, « Coup de pouce », est le magazine francophone Art de vivre le plus lu avec 1,3 million de lecteurs toutes plateformes confondues.

« ELLE Canada » occupe le premier rang au pays des magazines consacrés à la mode et à la beauté avec 1,8 million de lecteurs sur toutes les plateformes alors qu'au Québec, « Clin d'œil » est le magazine de mode beauté numéro 1 avec 601 000 lecteurs toutes plateformes confondues.

*Source : Vividata 1<sup>er</sup> avril 2017 au 31 mars 2018, Canada total 14+, lectorat multiplateforme.*

**Charges d'exploitation** de 17 668 000 \$, soit une baisse de 2 076 000 \$ (-10,5 %), principalement attribuable :

- aux économies de coûts résultant à la fois d'une diminution du volume d'activité et d'économies générées par les plans de rationalisation des dépenses mis en place au cours des derniers mois;
- à la baisse des charges d'exploitation reliée à la vente du magazine « The Hockey News »; et
- à la baisse de 10,8 % attribuable aux économies de coûts associés aux abonnements, notamment au niveau de la distribution et des campagnes de recrutement, pour les magazines comparables.

**BAIIA ajusté** de 2 459 000 \$, soit une variation défavorable de 1 506 000 \$, expliquée principalement par la baisse des revenus d'exploitation qui a été supérieure aux économies générées par les plans de rationalisation des effectifs et des dépenses.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur magazines (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté et représentent 87,8 % pour le second trimestre de 2018 contre 83,3 % pour la même période de 2017. Cette augmentation s'explique principalement par la baisse des revenus d'exploitation du secteur qui a été plus importante que la diminution des charges d'exploitation.

## Comparaison des six premiers mois de 2018 et 2017

**Produits d'exploitation** de 38 607 000 \$, soit une baisse de 6 551 000 \$ (-14,5 %), principalement attribuable à :

- la baisse de 27,0 % des revenus publicitaires pour les magazines comparables, dont une portion découle de la baisse de fréquence de certains titres mensuels. Cette diminution s'est fait ressentir essentiellement dans la catégorie « Féminin » et dans les revenus publicitaires numériques;
- la vente du magazine « The Hockey News »;
- la baisse de 13,1 % des revenus d'abonnement pour les magazines comparables, essentiellement pour la catégorie « Féminin », notamment le magazine « Canadian Living »; et

- la baisse de 5,0 % des revenus en kiosque pour les magazines comparables.

**Charges d'exploitation** de 35 273 000 \$, soit une baisse de 5 536 000 \$ (-13,6 %), principalement attribuable :

- aux économies générées par la baisse du volume d'activités et par les plans de rationalisation des effectifs et des dépenses mis en place au cours des derniers trimestres;
- la baisse des charges d'exploitation reliée à la vente du magazine « The Hockey News »; et
- la baisse de 11,3 % attribuable aux économies de coûts associés aux abonnements, notamment au niveau de la distribution et des campagnes de recrutement pour les magazines comparables.

**BAIIA ajusté** de 3 334 000 \$, soit une variation défavorable de 1 015 000 \$, expliquée principalement par la baisse des produits d'exploitation, laquelle a été plus importante que les économies générées par les plans de rationalisation des effectifs et des dépenses.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur magazines (exprimés en pourcentage des revenus) sont relativement stables, passant de 90,4 % pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2017 à 91,4 % pour la période se terminant le 30 juin 2018.

## Services cinématographiques et audiovisuels

### Comparaison des deuxièmes trimestres 2018 et 2017

**Produits d'exploitation** de 14 496 000 \$, soit une augmentation de 282 000 \$ (2,0 %), principalement attribuable à :

- l'ajout des activités de location de mobiles suite à l'acquisition de Mobilimage au premier trimestre de 2018;
- la croissance de 3,2 % des revenus de location de studios et d'équipements de production; et
- la croissance de 13,3 % des revenus provenant des activités de postproduction attribuable essentiellement à un volume accru au cours du deuxième trimestre de 2018;

compensés en partie par :

- la baisse de 45,5 % des revenus provenant des services d'effets visuels.

**Charges d'exploitation** de 12 512 000 \$, soit une hausse de 329 000 \$ (2,7 %). Cette hausse est expliquée principalement par :

- l'ajout des activités de location de mobiles au courant du premier trimestre de 2018;

compensé en partie par :

- la baisse de 13,3 % des charges d'exploitation reliées aux effets visuels découlant d'un volume d'activités moindre; et
- la baisse de 3,4 % des charges d'exploitation provenant de la location de studios et d'équipements et la baisse de 3,0 % des charges d'exploitation provenant des activités de postproduction malgré les volumes accrus de ces deux activités.

**BAIIA ajusté** de 1 984 000 \$, soit une légère variation défavorable de 47 000 \$, expliquée principalement par l'augmentation du BAIIA ajusté négatif au niveau des effets visuels, de même que par la diminution du BAIIA ajusté provenant des activités de doublage. Ces variations ont été compensées en partie par une rentabilité accrue des activités de location de studios, de mobiles et d'équipements de production ainsi que des activités de postproduction.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur des services cinématographiques et audiovisuels (exprimés en pourcentage des revenus) sont demeurés relativement stables, passant de 85,7 % pour le deuxième trimestre 2017 à 86,3 % pour le deuxième trimestre 2018.

### **Comparaison des six premiers mois de 2018 et 2017**

**Produits d'exploitation** de 25 965 000 \$, soit une hausse de 187 000 \$ (0,7 %), principalement attribuable à :

- la hausse de 20,3 % des revenus de location de studios et d'équipements de production attribuable à un volume d'activités plus élevé au cours du semestre; et
- l'ajout des activités de location de mobiles depuis le premier trimestre de 2018;

compensés en partie par :

- la baisse de 44,1 % des revenus reliés aux effets visuels due à une baisse de volume;
- la baisse de 10,8 % des revenus provenant des services de postproduction, attribuable au volume réduit du premier trimestre de 2018; et
- la baisse de 8,9 % des revenus associés aux activités de doublage et de sous-titrage.

**Charges d'exploitation** de 24 969 000 \$, soit une baisse de 413 000 \$ (-1,6 %). Cette baisse est expliquée principalement par :

- la baisse de 16,5 % des charges d'exploitation reliées aux services d'effets visuels;
- la baisse de 8,4 % des charges d'exploitation associées aux activités de doublage et de sous-titrage; et
- la baisse de 8,0 % des charges d'exploitation associées aux activités de postproduction;

compensées en partie par :

- l'ajout des charges d'exploitation associées aux activités de location de mobiles.

**BAIIA ajusté** de 996 000 \$, soit une variation favorable de 600 000 \$, expliquée principalement par :

- la hausse du BAIIA ajusté au niveau de la location de studios et d'équipements due à un volume d'activités plus élevé;

compensée en partie par :

- la baisse du BAIIA ajusté des autres activités du secteur due à un volume d'activités plus faible notamment au niveau des effets visuels.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur des services cinématographiques et audiovisuels (exprimés en pourcentage des revenus) ont diminué, passant de 98,5 % pour le premier semestre 2017 à 96,2 % pour le premier semestre 2018. Cette baisse découle essentiellement des activités de location de studios, de mobiles et d'équipements de production.

## Acquisition des actifs de Mobilimage inc.

Le 22 janvier 2018, Mels Studios et Postproduction s.e.n.c. a acquis les actifs de l'entreprise Mobilimage inc., composés principalement de mobiles et d'équipements de production, pour un prix d'achat en espèces de 2 705 000 \$, soit un prix convenu de 2 750 000 \$ moins un ajustement de 45 000 \$ en lien avec une cible préétablie de fonds de roulement convenue entre les parties. Les résultats découlant des activités des services de location et d'opération de mobiles HD et 4K sont inclus dans les résultats du secteur des services cinématographiques et audiovisuels depuis la date d'acquisition. Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de l'entreprise d'offrir des équipements et services de production variés qui répondent aux besoins des producteurs en plus de réduire le recours à des services provenant de fournisseurs externes pour ses besoins en production.

## **FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE**

Les flux de trésorerie de la Société liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement sont résumés dans le tableau 5 suivant :

**Tableau 5**  
**Résumé des flux de trésorerie de la Société**  
(en milliers de dollars)

|   | Trois mois terminés les |                  | Six mois terminés les   |                    |
|---|-------------------------|------------------|-------------------------|--------------------|
|   | 30 juin                 |                  | 30 juin                 |                    |
|   | 2018                    | 2017             | 2018                    | 2017               |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation      | 8 945 \$                | 6 497 \$         | 621 \$                  | (14 917) \$        |
| Acquisitions d'immobilisations<br>et d'actifs incorporels | (3 108)                 | (5 836)          | (8 289)                 | (11 924)           |
| Acquisition d'entreprise                                  | -                       | -                | (2 705)                 | -                  |
| Variations des placements                                 | (98)                    | 57               | (98)                    | 57                 |
| Autres  | (50)                    | 15               | (789)                   | 10                 |
| <b>Remboursement (augmentation) de la dette nette</b>     | <b>5 689 \$</b>         | <b>733 \$</b>    | <b>(11 260) \$</b>      | <b>(26 774) \$</b> |
|   | <b>30 juin 2018</b>     |                  | <b>31 décembre 2017</b> |                    |
| <b>Situation à la fin :</b>                               |                         |                  |                         |                    |
| Dette à long terme  |                         | 47 144 \$        |                         | 52 708 \$          |
| Dette échéant à court terme                               |                         | 10 781           |                         | 9 844              |
| Moins : espèces   |                         | (5 371)          |                         | (21 258)           |
| <b>Dette nette</b>  |                         | <b>52 554 \$</b> |                         | <b>41 294 \$</b>   |

### Activités d'exploitation

**Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation** de 8 945 000 \$, en hausse de 2 448 000 \$ pour la période de trois mois se terminant le 30 juin 2018 par rapport à la période correspondante de 2017 principalement dû à :

- o la variation nette favorable des droits à payer pour 12 834 000 \$ et des débiteurs pour 4 908 000 \$; compensée en partie par :
- o la baisse du BAIIA ajusté de 14 974 000 \$.

**Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation** de 621 000 \$ en hausse de 15 538 000 \$ pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2018 par rapport à la période correspondante de 2017 principalement dû à :

- la variation nette favorable au niveau des débiteurs pour 16 397 000 \$ et au niveau des droits à payer pour 10 918 000 \$;

compensée en partie par :

- la baisse du BAIIA ajusté de 12 087 000 \$.

**Fonds de roulement** de 12 989 000 \$ au 30 juin 2018 comparativement à un fonds de roulement de 32 368 000 \$ au 31 décembre 2017. Cet écart défavorable de 19 379 000 \$ est principalement attribuable à :

- la baisse des espèces découlant, entre autres, du remboursement d'une portion du prêt à terme; et
- la baisse des émissions, droits de diffusion et stocks;

compensées en partie par :

- la baisse des créditeurs et charges à payer, des passifs d'impôts exigibles et des revenus reportés.

### **Activités d'investissement**

**Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels** de 3 108 000 \$ pour le deuxième trimestre de 2018, comparativement à 5 836 000 \$ pour la même période de 2017, soit une baisse de 2 728 000 \$ (-46,7 %). Cette baisse s'explique essentiellement par une baisse des projets d'investissement en immobilisations budgétés pour l'exercice en cours.

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 juin 2018, la Société a investi dans ses équipements techniques, dans ses équipements de production destinés à la location ainsi que dans ses infrastructures technologiques.

**Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels** de 8 289 000 \$ pour les six premiers mois de 2018, comparativement à 11 924 000 \$ pour la même période de 2017, soit une baisse de 3 635 000 \$ (-30,5 %). Cette baisse s'explique essentiellement par le même élément que celui mentionné dans la comparaison des deuxièmes trimestres 2018 et 2017.

**Acquisition d'entreprise** de 2 705 000 \$ au cours du premier semestre de 2018. (Voir « Acquisition des actifs de Mobilimage inc. » ci-dessus).

### **Activités de financement**

**Dettes à long terme** (excluant les frais de financement reportés) en baisse à 58 113 000 \$ au 30 juin 2018, comparativement à 62 839 000 \$ au 31 décembre 2017. La différence correspond essentiellement au remboursement de capital des deux derniers trimestres sur le prêt à terme.

### **Situation financière au 30 juin 2018**

**Liquidités disponibles nettes** de 155 371 000 \$, soit un emprunt à terme rotatif disponible et inutilisé de 150 000 000 \$ ainsi que des espèces de 5 371 000 \$.

Au 30 juin 2018, le capital minimal à rembourser sur la dette au cours des prochaines périodes de douze mois se chiffrait comme suit :

**Tableau 6**  
**Capital minimal à rembourser sur la dette de Groupe TVA**  
**Périodes de 12 mois terminées les 30 juin**  
(en milliers de dollars)

---

|              |                  |
|--------------|------------------|
| 2019         | 10 781           |
| 2020         | 47 332           |
| <b>Total</b> | <b>58 113 \$</b> |

---

L'échéance moyenne pondérée de la dette de Groupe TVA était d'environ 1,2 année au 30 juin 2018 (1,6 année au 31 décembre 2017). La dette était constituée en totalité de dettes à taux variable au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017.

La Société dispose également d'un crédit rotatif de 150 000 000 \$ qui a été renouvelé le 3 novembre 2014 et venant à échéance le 24 février 2019. Au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, aucun montant n'avait été prélevé sur ce dernier.

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie générés sur une base annuelle par les activités d'exploitation poursuivies et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour rencontrer les besoins futurs de fonds requis en matière d'investissement en capital, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de paiement d'impôts sur le bénéfice, de remboursement de dettes, de contributions en vertu des régimes de retraite, de rachat d'actions, de paiements de dividendes (ou de distribution de capital) et pour respecter ses engagements et garanties.

En vertu de ses conventions de crédit, la Société est assujettie à certaines restrictions dont le maintien de certains ratios financiers. Au 30 juin 2018, la Société respectait toutes les conditions relatives à ses conventions de crédit.

## Analyse du bilan consolidé au 30 juin 2018

### Tableau 7

#### Bilans consolidés de Groupe TVA

#### Analyse des principales variations entre les 30 juin 2018 et 31 décembre 2017

(en milliers de dollars)

|  | <b>30 juin<br/>2018</b> | 31 décembre<br>2017 | Écart    | Principales sources<br>d'explication de l'écart   |
|--|-------------------------|---------------------|----------|---|
| <b><u>Actifs</u></b>                     |                         |                     |          |   |
| Espèces                                  | <b>5 371</b> \$         | 21 258 \$           | (15 887) | \$ Impact de la variation courante et saisonnière des activités et remboursement d'une portion du prêt à terme. |
| Émissions, droits de diffusion et stocks | <b>56 326</b>           | 79 437              | (23 111) | Impact de la différence entre le paiement et l'imputation aux résultats des droits de diffusion.                |
| Droits de diffusion                      | <b>49 268</b>           | 43 031              | 6 237    | Impact de la variation courante et saisonnière des activités.   |
| Immobilisations                          | <b>193 865</b>          | 200 510             | (6 645)  | Impact des investissements moindres effectués au cours du premier semestre 2018.                                |
| <b><u>Passif</u></b>                     |                         |                     |          |   |
| Impôts sur le bénéfice                   | <b>411</b>              | 6 314               | (5 903)  | Impact du paiement des soldes d'impôts exigibles pour l'exercice 2017.  |
| Revenus reportés                         | <b>13 698</b>           | 18 728              | (5 030)  | Impact de la variation courante et saisonnière des activités et de la vente du magazine « The Hockey News ».    |

## INFORMATIONS ADDITIONNELLES

### Obligations contractuelles

Au 30 juin 2018, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation comprenaient les remboursements de capital et d'intérêts sur la dette, les paiements pour des contrats d'acquisition de droits de diffusion ainsi que des paiements pour les autres engagements contractuels tels que les contrats de location-exploitation pour des services et des locaux pour bureaux. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 8.

**Tableau 8**

### Obligations contractuelles importantes de Groupe TVA au 30 juin 2018

(en milliers de dollars)

|                                  | Moins<br>d'un an  | 1-3 ans           | 3-5 ans           | Plus de<br>5 ans  | Total             |
|----------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Dette à long terme               | 10 781 \$         | 47 332 \$         | - \$              | - \$              | 58 113 \$         |
| Paiement d'intérêts <sup>1</sup> | 2 104             | 748               | -                 | -                 | 2 852             |
| Droits de diffusion              | 171 158           | 167 533           | 143 481           | 200 817           | 682 989           |
| Autres engagements               | 17 995            | 17 606            | 4 314             | 2 178             | 42 093            |
| <b>Total</b>                     | <b>202 038 \$</b> | <b>233 219 \$</b> | <b>147 795 \$</b> | <b>202 995 \$</b> | <b>786 047 \$</b> |

<sup>1</sup>Les intérêts sont calculés à partir d'un niveau de dette constant à celui au 30 juin 2018 sur l'emprunt à terme rotatif et incluent les frais de disponibilité sur celui-ci.

En 2013, QMI et Groupe TVA ont conclu une entente d'une durée de 12 ans avec Rogers Communications inc. concernant les droits de diffusion francophones de la LNH pour le Canada. Les charges d'exploitation reliées à ce contrat sont constatées dans les charges d'exploitation de la Société et les engagements totaux liés à cette entente ont été inclus dans les engagements de la Société.

### Opérations conclues entre sociétés apparentées

La Société a conclu les opérations suivantes avec des sociétés apparentées dans le cours normal de ses activités. Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

Au cours du second trimestre 2018, la Société a vendu des espaces publicitaires et des droits de diffusion, a enregistré des revenus d'abonnement et a fourni des services de production, de postproduction et autres à des sociétés sous contrôle commun et associées pour un montant global de 25 216 000 \$ (26 042 000\$ au second trimestre 2017).

Pour le deuxième trimestre de 2018, la Société a constaté des charges liées à des services de télécommunication, des achats d'espaces publicitaires, de services professionnels, des commissions sur ventes et des services de presse provenant de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et associées pour un total de 14 838 000 \$ (12 904 000 \$ pour le second trimestre de 2017).

De plus, au cours du deuxième trimestre 2018, la Société a facturé des honoraires de gestion à des sociétés sous contrôle commun pour un montant de 2 760 000 \$ (1 015 000 \$ au deuxième trimestre 2017). Ces honoraires sont comptabilisés en réduction des charges d'exploitation.

La Société a également assumé des honoraires de gestion à la société mère pour un montant de 855 000 \$ pour le second trimestre de 2018 (855 000 \$ pour le second trimestre de 2017).

Au cours des six premiers mois de 2018, la Société a vendu des espaces publicitaires et des droits de diffusion, a enregistré des revenus d'abonnement et a fourni des services de production, de postproduction et autres à des sociétés sous contrôle commun et associées pour un montant global de 51 060 000 \$ (49 398 000 \$ pour les six premiers mois de 2017).

Pour les six premiers mois de 2018, la Société a constaté des charges liées à des services de télécommunication, des achats d'espaces publicitaires, de services professionnels, des commissions sur ventes et des services de presse provenant de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et associées, pour un total de 29 919 000 \$ (24 896 000 \$ pour les six premiers mois de 2017).

De plus, au cours du premier semestre 2018, la Société a facturé des honoraires de gestion à des sociétés sous contrôle commun pour un montant de 5 453 000 \$ (1 850 000 \$ au premier semestre 2017).

La Société a également assumé des honoraires de gestion à la société mère pour un montant de 1 710 000 \$ pour les six premiers mois de 2018 (1 710 000 \$ pour les six premiers mois de 2017).

## Télévision ROC

Depuis l'annonce le 13 février 2015 de la cessation des activités de la chaîne spécialisée « SUN News » exploitée par Télévision ROC, société dans laquelle Groupe TVA détient une participation de 49 %, la Société a effectué des mises de fonds dans Télévision ROC afin de couvrir les pertes opérationnelles jusqu'à la date de fermeture en plus de couvrir les coûts reliés à la cessation des opérations.

Au cours du deuxième trimestre 2018, une mise de fonds de 200 000 \$ a été effectuée par les sociétaires, dont 98 000 \$ par Groupe TVA pour le versement de coûts qui étaient déjà provisionnés à la fin de l'exercice 2017. Au 30 juin 2018, suite à ces mises de fonds, le solde de la provision enregistrée dans les créditeurs et charges à payer afin de couvrir les sorties de fonds futures s'élève à 100 000 \$ (198 000 \$ au 31 décembre 2017).

## Capital-actions

Le tableau 9 présente les données du capital-actions de la Société. De plus, 60 000 options d'achat d'actions classe B de la Société étaient en circulation au 18 juillet 2018.

**Tableau 9**  
**Nombre d'actions en circulation au 18 juillet 2018**  
(en actions et en dollars)

|                             | Émises en circulation | Valeur comptable |
|-----------------------------|-----------------------|------------------|
| Actions ordinaires classe A | 4 320 000             | 0,02 \$          |
| Actions classe B            | 38 885 535            | 5,33 \$          |

## Modification de conventions comptables

### IFRS 9 – *Instruments financiers*

Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Société a adopté les nouvelles règles telles que définies par l'IFRS 9 qui simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation dans l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un passif financier non dérivé, son classement et son évaluation ainsi qu'un nouveau modèle de comptabilité de couverture plus étroitement lié avec les mesures de gestion des risques prises par les entités.

En vertu des nouvelles règles, les actifs et passifs financiers sont dorénavant classés comme ultérieurement évalués au coût amorti. La Société utilise également la méthode des pertes de crédit attendues de l'IFRS 9 pour estimer la provision pour les pertes de crédit attendues sur ses actifs financiers.

L'adoption de l'IFRS 9 par la Société n'a pas eu d'impact sur les états financiers consolidés.

## IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Société a également adopté, selon la méthode rétrospective intégrale, l'IFRS 15 qui précise comment et quand une entité doit constater ses revenus et exige qu'elle divulgue davantage d'informations aux utilisateurs des états financiers.

La norme fournit un modèle à cinq étapes fondé sur des principes à appliquer à tous les contrats avec les clients. Ainsi, la Société constate dorénavant un contrat avec un client seulement lorsque tous les critères suivants sont respectés :

- les parties au contrat ont approuvé le contrat (par écrit, oralement ou selon les autres pratiques d'affaires habituelles) et sont tenues de remplir leurs obligations respectives;
- l'entité peut identifier les droits de chacune des parties à l'égard des biens ou services à être transférés;
- l'entité peut identifier les termes de paiement pour les biens ou services à être transférés;
- le contrat a une substance commerciale (i.e. il est attendu que le risque, le moment ou le montant des flux de trésorerie futurs de l'entité changeront du fait du contrat); et
- il est probable que l'entité recouvre les sommes auxquelles elle a droit suite au transfert des biens ou services au client.

L'adoption de l'IFRS 15 par la Société n'a pas eu d'impact sur les états financiers consolidés.

### **Contrôles et procédures de communication de l'information**

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers selon les IFRS. Au cours du trimestre terminé le 30 juin 2018, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui aurait eu ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur ce contrôle, n'a été identifiée par la direction.

### **Renseignements supplémentaires**

La Société est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes. Par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie de ces documents, sur demande adressée à la Société ou sur Internet à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### **Mise en garde concernant l'information prospective**

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques peuvent constituer des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer » ou « croire » ou la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figure la saisonnalité, les risques d'exploitation (y compris les mesures relatives à l'établissement des prix prises par des concurrents et les risques liés à la perte de clients clés dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels), les risques liés aux coûts de contenu de la programmation et de production, le risque de crédit, les risques associés à la réglementation gouvernementale, les risques associés à l'aide gouvernementale, aux effets de la conjoncture économique et de la fragmentation du paysage médiatique, les risques liés à la capacité d'adaptation de la Société face à l'évolution technologique rapide et aux nouvelles formes de diffusion ou de stockage ainsi que les risques liés aux relations de travail.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus, qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs, n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif.

Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez-vous reporter aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et <http://groupepva.ca>, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 et la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle 2017 de la Société.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Société au 2 août 2018 et sont sous réserve des changements pouvant survenir après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

Montréal (Québec)

Le 2 août 2018

**Tableau 10**  
**SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES**

(en milliers de dollars sauf les montants relatifs aux données par action)

|   | 2018       |            | 2017       |             |
|---|------------|------------|------------|-------------|
|   | 30 juin    | 31 mars    | 31 déc.    | 30 sept.    |
| <b>Exploitation</b>   |            |            |            |             |
| Produits d'exploitation                                     | 140 190 \$ | 133 836 \$ | 155 256 \$ | 140 785 \$  |
| (BAIIA ajusté négatif) BAIIA ajusté                         | (3 902) \$ | 2 293 \$   | 22 968 \$  | 32 935 \$   |
| (Perte) bénéfice net(te) attribuable aux actionnaires       | (9 706) \$ | (4 991) \$ | 9 210 \$   | (15 259) \$ |
| <b>Données par action de base et diluée</b>                 |            |            |            |             |
| Résultat par action de base et diluée                       | (0,22) \$  | (0,12) \$  | 0,21 \$    | (0,35) \$   |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers) | 43 206     | 43 206     | 43 206     | 43 206      |
|   | 2017       | 2016       |            |             |
|   | 30 juin    | 31 mars    | 31 déc.    | 30 sept.    |
| <b>Exploitation</b>   |            |            |            |             |
| Produits d'exploitation                                     | 152 542 \$ | 141 124 \$ | 169 522 \$ | 131 592 \$  |
| BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif)                         | 11 072 \$  | (594) \$   | 21 984 \$  | 20 693 \$   |
| (Perte) bénéfice net(te) attribuable aux actionnaires       | (1 870) \$ | (8 032) \$ | 5 717 \$   | (32 507) \$ |
| <b>Données par action de base et diluée</b>                 |            |            |            |             |
| Résultat par action de base et diluée                       | (0,04) \$  | (0,19) \$  | 0,13 \$    | (0,75) \$   |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers) | 43 206     | 43 206     | 43 206     | 43 206      |

- Les secteurs d'activités de la Société subissent les effets du caractère saisonnier de certaines de leurs activités dû, entre autres, aux variations saisonnières des revenus publicitaires, aux habitudes de visionnement, de lecture et d'écoute du public et aux besoins en services de production des producteurs internationaux et locaux. Puisque la Société dépend des ventes de publicité pour une portion importante de ses revenus, ses résultats d'exploitation sont aussi sensibles aux conditions économiques qui prévalent, y compris les changements dans les conditions économiques locales, régionales et nationales, en outre parce qu'ils peuvent affecter les dépenses de publicité.
- Dans le secteur télédiffusion et production, les charges d'exploitation varient principalement en fonction des coûts de programmation qui sont directement reliés aux stratégies de programmation et à la diffusion des événements sportifs en direct, alors que dans le secteur magazines, les charges d'exploitation varient en fonction des sorties de magazines qui peuvent varier d'un trimestre à l'autre. Dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels, les charges d'exploitation varient en fonction des besoins en services de production des producteurs internationaux et locaux.

Par conséquent, le BAIIA ajusté des périodes intermédiaires peut varier d'un trimestre à l'autre.